

## Départementale de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)

### Sont à désigner :

3 maires titulaires

3 maires suppléants

Seuls des maires peuvent être désignés.

Fréquence des réunions : mensuelle (tous les 3e jeudi du mois – prochaine 17 septembre)

Envoi des dossiers sous forme dématérialisée

### Rôle du CODERST :

Le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques concourt à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, des politiques publiques dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion durable des ressources naturelles et de la prévention des risques sanitaires et technologiques. Il est régi par les [dispositions des articles 8 et 9 du décret n° 2006-665 du 7 juin 2006](#).

Il exerce les attributions prévues par l'article [L. 1416-1](#) (du code la santé publique) et est également chargé d'émettre un avis, dans les cas et selon les modalités prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, sur les projets d'actes réglementaires et individuels en matière d'installations classées, de déchets, de protection de la qualité de l'air et de l'atmosphère, de police de l'eau et des milieux aquatiques, de polices administratives spéciales liées à l'eau, d'eaux destinées à la consommation humaine et d'eaux minérales naturelles, de piscines et de baignades, de risques sanitaires liés à l'habitat et de lutte contre les moustiques. Il peut examiner toute question intéressant la santé publique liée à l'environnement et peut être associé à tout plan ou programme d'action dans ses domaines de compétence.

Informations complémentaires : Préfecture 29, Bureau des installations classées,

Pour information : Renouvellement partiel en septembre 2020, le renouvellement total est prévu en mai 2021

### Désignation 2020 AMF 29 :

Titulaires	Suppléants
M. Alain DECOURCHELLE, Maire de Pluguffan	M. Dominique LE ROUX, Maire de Plomelin
M. Gilles MOUNIER, Maire de Saint-Renan	M. Christophe COLIN, Maire de Landunvez
M. Daniel GOYAT, Maire de La Forêt-Fouesnant	Mme Catherine ESVANT, Maire de Melgven

Mise à jour : 19 avril 2021